

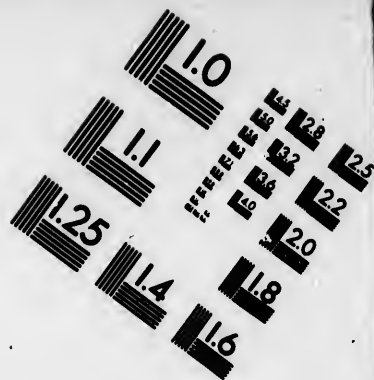
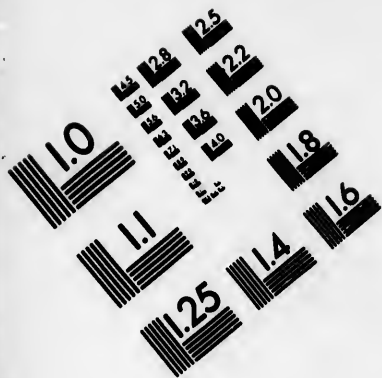
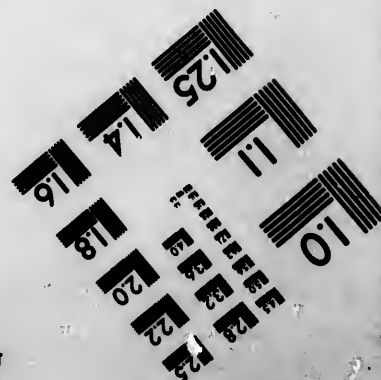
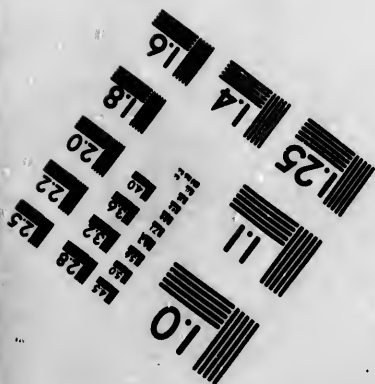
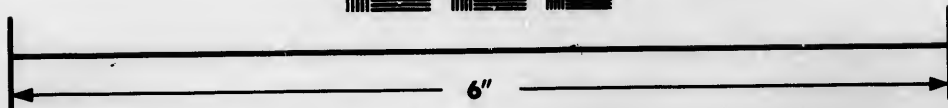
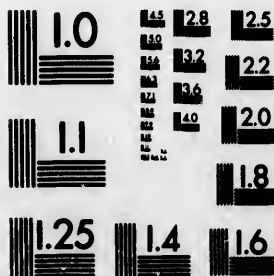


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

**The
to**

**The
po
of
file**

**On
be
the
sid
ot
fir
sid
or**

**The
sh
Til
wi**

**Ma
dif
en
be
rig
rec
me**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

10X			14X			18X			22X			26X			30X		
					✓												
12X			16X			20X			24X			28X			32X		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

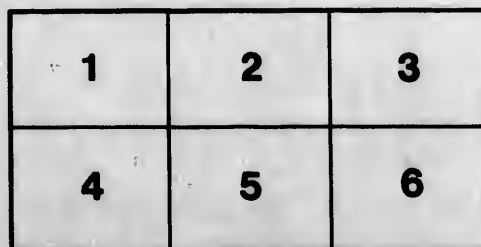
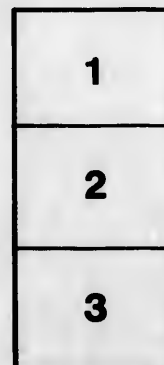
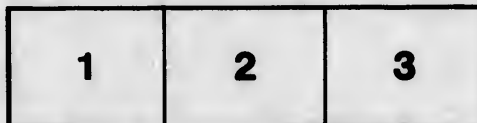
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE !



" JE SUIS VENU APPORTER LE FEU SUR LA TERRE,
ET QU'EST-CE QUE JE VEUX, SINON QU'IL S'ALLUME ? "
(LUC, XIII, 49).

PRATIQUE ESSENTIELLE DE L'APOSTOLAT

**Offrande de la journée aux Intentions
du Cœur de Jésus.**

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, aux intentions recommandées aux Associés de l'Apostolat pour ce mois et pour cette journée. Ainsi soit-il.

MEMENTO de l'Associé de l'Apostolat.

1. — Faites fidèlement chaque matin l'offrande de votre journée aux intentions du Sacré-Cœur. Vous pourrez vous servir de la formule ci-dessus, p. 1.
2. — Offrez, chaque jour, à la Sainte Vierge Marie un *Pater* et dix *Ave Maria* pour les intentions de l'Apostolat.
3. — Offrez, chaque semaine, ou, au moins, chaque mois, une communion réparatrice au Sacré-Cœur, afin de le *consoler* des outrages qu'il reçoit, surtout dans le sacrement de l'Eucharistie, et pour *détourner les floux* de la colère divine.
4. — Arrangez-vous de manière à recevoir d'un Zélateur ou d'une Zélatrice, avant le commencement de chaque mois, votre *billet-image* qui vous fera connaître les intentions recommandées aux Associés, votre Patron du mois, les jours de communions réparatrices, les indulgences plénières que vous pourrez gagner, etc.
5. — Lisez, chaque mois, le *Messager du Sacré-Cœur*.
6. — Ayez chez vous le *Manuel de l'Apostolat* et lisez-le assidûment.
7. — Pourquoi ne deviendriez-vous pas vous-même *Zélateur du Cœur de Jésus*, afin de recruter de nouveaux Associés pour l'Apostolat et de mériter, par là, d'avoir part aux bénédictions spéciales promises par Notre-Seigneur aux propagateurs de la dévotion à son divin Cœur? — Pour cela, adressez-vous au Directeur local de l'Apostolat dans votre paroisse, ou, à son défaut, au Directeur du MESSAGER CANADIEN (144 rue Bleury, Montréal).

Propagateur, † PAULUS, Arch. Missionnaire.



Les Pères de la Compagnie de Jésus, chargés de la publication du MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR, acceptent volontiers d'aller gratuitement prêcher dans les paroisses et les maisons d'éducation, soit pour y organiser l'Apostolat de la Prière et ses diverses branches, soit pour y raviver la ferveur des Associés là où cette Œuvre est déjà établie.

On est prié de s'adresser à cet effet au

Directeur du MESSAGER,

144, Rue Bleury, Montréal.

1. — Par
votre jour
pourrez v

2. — Os
un *Pater*
l'Apostol

3. — Os
mois, une
de le *cons*
le sacre
Meaux de

4. — An
teur ou
chaque
les in
tron du
les ind

5. —

6. —
le *me*

7. —

Mé

San

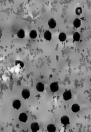
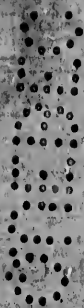
part au

de l'Ag

au D

Me

Me



QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE !

NOTICE SUR

L'Apostolat de la Prière

PREMIÈRE PARTIE

La grande question du salut des âmes

1. — QUE D'ÂMES SE PERDENT !

Quel effrayant problème que celui de la perte d'un grand nombre d'âmes et du petit nombre des élus ! Plus de mille millions d'hommes vivent encore dans les ténèbres de l'idolâtrie et de l'infidélité ! Des millions d'âmes sont encore détenues au sein du schisme et de l'hérésie ! Et parmi les deux cent cinquante millions de catholiques, combien vivent et meurent dans le péché mortel !

2. — EST-CE LA FAUTE DE DIEU OU DE JÉSUS-CHRIST ?

Qui accuserons-nous de ce triste état de choses ? Dieu ? Non, certes ; le Dieu de miséricorde qui a fait à son image, les a créés pour qu'ils aient

heureux et il leur donne à tous les moyens de parvenir au bonheur éternel. " Dieu, dit saint Paul, veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité " (Rom. xi, 34). Un père tendre et aimant ne voudrait pas le salut de ses enfants ? Dieu ne voudrait pas sauver le monde, lui qui l'a aimé jusqu'à lui sacrifier son Fils unique ?

Accuserons-nous JÉSUS-CHRIST venu du ciel pour l'amour de nous ? JÉSUS, qui s'est livré et a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le rachat de tous ? JÉSUS enfin qui a laissé aux hommes son corps en nourriture, son sang en breuvage et qui s'est fait, dans la sainte Eucharistie, le compagnon, le soutien et le consolateur de tous dans ce lieu de pèlerinage ?

3. — C'EST LA FAUTE DES HOMMES AUX-MÊMES.

Il est donc évident que si le plus grand nombre des peuples vit encore dans l'erreur ou le vice, il ne faut s'en prendre ni à Dieu ni au Sauveur, mais bien au mauvais vouloir de ceux qui se perdent, ainsi qu'au manque de coopération des bons à l'œuvre du salut des âmes.

Dieu, en effet, appelle tous les hommes à mériter le bonheur éternel ; il les invite tous au banquet céleste, à tous il donne les grâces nécessaires pour y parvenir ; mais chacun est libre d'accepter ou de refuser ses bienveillantes invitations, de coopérer à ses desseins de miséricorde, ou de les rendre inefficaces en les rejetant.

Quand Dieu commande au monde matériel, les causes secondes aveugles et inertes lui prêtent néces-

sairement leur concours, et les volontés divines sont toujours absolues et efficaces. Mais dès qu'il s'agit de l'homme doué de libre arbitre, c'est autre chose : l'homme peut à son gré correspondre à la grâce et sauver son âme ; mais il peut aussi se laisser dominer par ses passions perverses, faire le mal et se damner.

Dieu veut sérieusement sauver l'homme, mais il ne le fera pas malgré lui, ni sans sa libre coopération. Le ciel est une récompense qui ne sera donnée qu'à celui qui l'aura méritée.

"Tous ont eu leur jour de salut" (2 Cor. VI, 2), tous ont entendu à certains moments de leur vie la voix de Dieu les invitant au ciel ; mais le plus grand nombre ont endurci leurs cœurs à ces divins appels et ont refusé d'obéir. "Depuis que ce Soleil de vérité s'est levé sur notre horizon, dit saint Augustin, aucun homme n'a plus sujet de rejeter sur les ténèbres dont il est environné, la responsabilité de ses égarements (In Psalm. XVIII, 7)."

4. — IL FAUT POURTANT LES SAUVER !

Mais que faire ? Si les hommes sont tellement obstinés qu'ils refusent d'ouvrir les yeux à la vérité ; s'ils sont si endurcis dans leurs péchés qu'ils persistent à mépriser les tendres invitations de la miséricorde divine, est-ce qu'ils faut les abandonner à leur aveuglement et à leur endurcissement et les laisser se précipiter dans l'abîme sans un effort pour les retenir ? Ne pourrions-nous, ne devrions-nous pas les arrêter dans leurs chute vers l'enfer comme on saisit au passage un désespéré qui va se jeter à la rivière ?

Oui, sans doute, c'est ce que nous devons faire et ce que Dieu demande que nous fassions. Dieu nous dit aujourd'hui ce que le maître du festin disait à ses serviteurs dans la parabole de l'Évangile (Luc, XIV, 23) : " Allez dans les chemins et le long des haies, et pressez d'entrer ceux que vous y trouverez — *compelle intrinsece* — afin que ma maison soit remplie."

5.— COMMENT LES SAUVER ?

Premier moyen : LA PRÉDICATION, ŒUVRE DE L'ÉGLISE.

C'est dans ce but que JÉSUS-CHRIST a fondé son Église et qu'il envoie ses apôtres jusqu'aux extrémités de la terre. " Allez, leur dit-il, enseignez toutes les nations, prêchez à toute créature ; celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui refusera de croire sera condamné (Marc, XVI, 15, 16).

La prédication évangélique, l'apostolat de la parole, tel est le premier moyen employé par Dieu pour ramener les âmes dans les voies du salut.

L'Église n'a pas failli à sa mission ; elle a de tout temps envoyé partout ses missionnaires, inculqué à tous ses ministres le grand devoir de l'apostolat ; elle n'a cessé de susciter les vocations apostoliques afin de préparer de nouveaux moissonneurs d'âmes et de gagner le monde entier à son divin Époux.

Maïs ici encore le libre arbitre de l'homme est souvent venu frustrer les desseins miséricordieux de Dieu et de son Église. Les instruments choisis par Dieu pour conquérir les âmes n'ont pas toujours compris

leur noble mission. Si l'Église a eu ses Paul, ses François Xavier et ses François de Sales, qui ont consacré leurs forces et leur vie entière à la conquête des âmes, elle a aussi eu la douleur de voir des Arius et des Luthers s'acharner à leur perte avec une rage infernale. Si un grand nombre de jeunes gens se sont rendus fidèlement à l'invitation du Maître qui les appelait au ministère apostolique, combien, hélas ! ont résisté à l'appel divin et n'ont pas voulu, au grand détriment des âmes, prendre la place qui leur était destinée parmi les ouvriers évangéliques !

Deuxième moyen : LA PRIÈRE, DEVOIR DE TOUS.

Mais il y a plus. Dieu, dans l'économie de sa Providence, n'appelle pas seulement les prêtres à la conquête des âmes ; il y convie encore tous les chrétiens : " Dieu, dit le Sage, a confié à chaque homme le soin de son prochain " (Eccli., XVIII, 12). Si tous ne peuvent se livrer à l'apostolat de la parole, tous peuvent exercer l'apostolat de la prière, d'où la prédication apostolique tire son efficacité. Il ne suffit pas que la parole de l'apôtre frappe l'oreille du pécheur, il faut encore que la grâce de Dieu la fasse pénétrer jusqu'à son esprit et à son cœur. C'est la grâce seule qui convertit ; c'est elle qui terrassa Saul sur le chemin de Damas, qui fit rentrer l'enfant prodigue en lui-même et le ramena aux pieds et dans les bras de son père.

Voyez cet homme qui a négligé ses devoirs religieux pendant de longues années et s'est abandonné à tous les vices. Il ne va plus à l'église et n'entend plus de prédications. Soudain, pourtant, une lumière frappe

8. NOTICE SUR L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

son esprit, il est torturé par les remords de sa conscience ; la crainte des jugements de Dieu le remplit de terreur, le souvenir des joies et du bonheur de sa première communion l'attendrit ; une forte impulsion le pousse et, comme un autre prodigue, il va se jeter en sanglotant aux pieds du prêtre : il est converti. Qui l'a ainsi changé ? La grâce de Dieu que lui ont sans doute obtenue les prières de sa femme, de ses enfants et des saintes âmes à qui on l'avait recommandé. Que faut-il donc pour convertir le monde et forcer, pour ainsi dire, les volontés rebelles des pécheurs à revenir à Dieu ? Une plus grande effusion sur le monde des grâces efficaces de Dieu. Ces grâces Dieu les a promises à la prière et il les donnera, si nous les lui demandons avec instance.

C'est pour cela que le grand Apôtre invitait si instamment les premiers fidèles à prier pour le salut du monde. " Je vous conjure surtout, écrivait-il à Timothée, de faire adresser à Dieu des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes. Car c'est une chose bonne et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés. JÉSUS-CHRIST, Dieu et homme, s'est livré lui-même pour le salut de tous..." (1 Tim., II, 1-6).

DEUXIÈME PARTIE

L'Apostolat de la Prière

I. — SON BUT.

Depuis saint Paul, la scène s'est agrandie. Il ne s'agit plus de convertir l'empire romain et quelques autres contrées voisines, cent millions d'hommes au plus; il est question de sauver tout le monde infidèle ouvert à l'Évangile par le glaive ou par la science, un milliard d'hommes au moins; il ne s'agit plus de conserver la foi à un ou deux millions de catholiques, persécutés par les proconsuls romains; il est question de maintenir dans la vérité deux cent cinquante millions de catholiques menacés par l'indifférence ou l'athéisme.

L'Apostolat de la Prière vient donc à son heure. Il propose aux chrétiens du dix-neuvième siècle le même but que saint Paul indiquait aux premiers chrétiens. Le salut de tous les hommes, la propagation de la foi dans le monde chrétien, en un mot, le complet avènement du règne de Dieu par les intercessions du Cœur de Jésus, tel est le but de l'Apostolat.

2. — SES MOYENS

Et à quels moyens cette œuvre fait-elle appel pour atteindre son but? Aux mêmes qu'énumérait le grand apôtre. Saint Paul presse les fidèles d'offrir à Dieu, pour le salut du monde, de constantes supplications, re-

10 NOTICE SUR L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

vêtant toutes les formes possibles de la prière : *obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones*. L'Apostolat, empruntant les idées et presque le langage de l'Apôtre des Gentils, recommande aux Associés d'offrir à Dieu, en union avec le divin Cœur, pour le salut du monde, toutes leurs prières, toutes leurs actions, toutes leurs souffrances ; il les engage en même temps à recourir à la reine, à la patronne, au modèle des apôtres, la Bienheureuse Vierge MARIE, et aussi à faire, dans le même but, de fréquentes communions réparatrices.

Saint Paul, pour exciter la ferveur des fidèles, leur montre JÉSUS-CHRIST mourant sur la croix pour le rachat du monde. L'Apostolat découvre à ses membres le Cœur sacré d'où a coulé le sang divin, rançon de nos âmes : il veut que nous unissions nos prières à ses divines intercessions. Ainsi, à dix-neuf siècles de distance, l'Apostolat répète la loi du Maître et le commentaire du disciple ; il n'est que l'écho de la doctrine de JÉSUS-CHRIST et du grand apôtre.

3.— NOS DEVOIRS ENVERS L'APOSTOLAT.

Si nous voulons procurer à cette œuvre éminemment apostolique la diffusion qu'elle mérite, nous avons un triple devoir à remplir envers elle : l'estimer, l'estimer devant se trouver à la base de tout dévouement sérieux ; la pratiquer, condition essentielle pour le bien faire comprendre ; la répandre, une œuvre ne faisant du bien que dans la mesure de sa diffusion.

4.— EXCELLENCE DE L'APOSTOLAT.

Estimons-le à cause de son excellence.

a) Il est excellent dans son *but* tout apostolique ; nous venons de le voir.

b) Il est excellent dans son grand moyen d'action : *la prière*. La prière ce lien mystérieux qui unit la terre au ciel ! La prière, ce puissant aimant qui attire à nous le Cœur de Dieu et nous le rend propice, malgré nos misères et nos infirmités ! Fussions-nous même persécuteurs de l'Église comme Saul, dès que nous prions, Dieu vient à nous pour nous pardonner ou nous envoie un autre Ananie pour nous remplir de son Esprit. " Le Seigneur dit à Ananie : Levez-vous, et allez dans la rue qui s'appelle Droite, et cherchez dans la maison de Jude un nommé Saul de Tarse, car il est en prière, *Ecce enim orat* " (Act. ix, 12). La prière, ce levier tout-puissant mis à notre disposition pour soulever le monde écrasé sous le poids du péché et le porter jusqu'au ciel !

c) Il est excellent par les dévotions qu'il nous fait pratiquer : *la dévotion au Sacré-Cœur* si douce et si consolante, et que, nous assure Léon XIII, " l'on peut appeler aujourd'hui un caractère distinctif de l'Église, l'arche de son salut, le gage de son futur triomphe, le fondement de toutes nos espérances dans un avenir meilleur. " — *La dévotion à MARIE et à son Cœur Immaculé*, ce réservoir habituel et ce canal nécessaire de toutes les grâces qui se répandent du Cœur de JÉSUS, comme de leur source. C'est par le Cœur de MARIE que nos Associés offrent chaque jour au Cœur de JÉSUS leurs prières, leurs œuvres et leurs souffrances, afin " de s'assurer le concours d'une Mère si puissante dans le pieux apostolat du salut des âmes " (Stat., III). —

La dévotion à l'adorable Sacrement, qui groupe tous nos Associés autour du saint Tabernacle, qui les attire en foules compactes à la Table sainte afin " d'apaiser le Sacré-Cœur de Jésus irrité par les péchés des hommes et de le rendre favorable à nos prières."

5. — AVANTAGES SPIRITUELS DE L'APOSTOLAT.

Estimons-le à cause des avantages spirituels qu'il nous procure : il nous donne un nouveau droit à l'amitié du Cœur de Jésus, puisqu'il a pour objet d'établir, entre ce divin Cœur et nous, cette communication d'intérêts et de sentiments qui constitue la véritable amitié; il enrichit toutes nos œuvres d'un mérite spécial, parce qu'il les anime des plus excellentes intentions que puisse se proposer le chrétien, la charité dans son exercice le plus parfait ; il communique à toutes nos actions et à nos souffrances une efficacité toute apostolique par leur union avec les intentions du Cœur de Jésus ; il nous donne la douce espérance que nous obtiendrons d'autant plus efficacement les grâces dont nous avons besoin pour nous-mêmes, que nous mettrons plus généreusement les intérêts de Dieu au-dessus des nôtres; il augmente notre courage et notre ardeur à nous dévouer par la pensée des immenses intérêts qui sont remis entre nos mains ; il nous fait entrer en communication de prières et de mérites avec plus de vingt millions d'Associés, groupés autour de plus de soixante mille Centres locaux dans toutes les contrées du monde, et avec tous les grands Ordres religieux et Congrégations religieuses, qui prient, travaillent, et souffrent en union avec nous sur tous les points du globe ; il met

à notre disposition plus de 180 indulgences plénières chaque année et, chaque jour, un très grand nombre d'indulgences partielles ; enfin, il nous donne le droit de voir se réaliser à notre égard les promesses de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST en faveur de ceux qui honorent et s'efforcent de faire honorer son divin Cœur.

6. — ESTIME DE LÉON XIII POUR L'APOSTOLAT.

Estimons-le enfin à causé de la singulière estime que Sa Sainteté LÉON XIII a pour lui, et dont nous avons des preuves abondantes dans ses actes publics. Contenons nous d'en donner une ici. " Vous représentez, — disait-il en 1893 à une députation de l'Apostolat de la Prière, — une des associations les plus chères à Notre cœur, l'*Apostolat de la Prière*, plante nouvelle qui embellit et réjouit si grandement aujourd'hui le parterre du divin Jardinier. Bien que née récemment d'un humble germe, cette plante atteint déjà des proportions gigantesques et son ombre bienfaisante s'étend sur tout le monde chrétien, en réunissant autour d'elle d'innombrables multitudes de fidèles de diverses nations, unis ensemble dans une seule pensée, dans une commune intention et dans une même pratique de pieux exercices et de vertus chrétiennes.

" Cela seul, sans compter d'autres mérites, suffirait pour vous assurer un titre spécial à Notre affection, car Nous avons toujours favorisé et encouragé votre Société, et chaque mois Nous avons béni l'Intention qui est périodiquement assignée à votre prière...."

7.— NOUS DEVONS PRATIQUER NOUS-MÊMES
L'APOSTOLAT.

Pratiquons bien nous-mêmes l'Apostolat, si nous voulons le bien faire comprendre. Il est de la plus haute importance que nous fassions expressément et exactement, dès le matin, notre offrande ou consécration de toutes les œuvres de la journée aux intentions du Sacré-Cœur et pour les fins de l'Apostolat. C'est là la pratique essentielle de la sainte Ligue. Cette offrande si apostolique nous vient de la B. Marguerite-Marie, qui l'a apprise du divin Maître lui-même : "*J'unirai*, disait-elle, toutes mes *oraisons* à celles que le Sacré-Cœur de Jésus fait pour nous dans l'hostie.... En tout ce que je *ferai* ou je *souffrirai*, j'entrerai dans ce Sacré-Cœur, pour y prendre ses *intentions* et pour m'unir à lui (T. I, p. 195).

Mais ne nous contentons pas de cette offrande faite le matin ; revêtons-nous-en, pour ainsi dire, comme d'un vêtement qui ne nous quitte jamais. Il nous faudrait l'aspirer et la respirer comme on aspire et respire l'air. Puisque les intentions de l'Apostolat ne sont autres que les intentions mêmes du Cœur de Jésus, pratiquer notre Œuvre de la sorte ce sera remplir dans toute sa perfection le grand précepte de l'Apôtre : " Reproduisez en vous-mêmes les sentiments de JÉSUS-CHRIST (Philip., II, 5).

Agissons de la même manière à l'égard des autres pratiques de l'Apostolat : l'offrande à MARIE, la Communion réparatrice, l'Heure sainte. Plus nous nous

adonnerons à ces belles dévotions, et plus nous les aimerons et plus notre exemple sera salutaire aux autres.

8. — NOUS DEVONS LE RÉPANDRE DE TOUTES NOS FORCES.

Enfin, répandons de toutes nos forces l'œuvre de l'Apostolat autour de nous ; nous ne pouvons rien faire de plus agréable au Sacré-Cœur et de plus utile aux âmes.

Approuvée à maintes reprises par le Saint-Siège et par presque tous les évêques du monde, cette Œuvre devrait, ce nous semble, à cause de sa *fécondité* et de sa *simplicité* trouver place dans toutes les paroisses, dans toutes les communautés et dans toutes les maisons d'éducation.

9. — FÉCONDITÉ DE L'APOSTOLAT.

a) *Il régénère la paroisse.* — Nous ne connaissons aucune œuvre aussi efficace que l'Apostolat de la Prière pour régénérer promptement une paroisse, s'il y conserve son cachet d'œuvre de zèle et de prosélytisme indiqué par son nom, c'est-à-dire si on l'y organise solidement selon la méthode indiquée dans le manuel de l'Œuvre. Il y développera infailliblement l'esprit chrétien, l'esprit de prière, l'amour de l'Église, le zèle pour le salut des âmes, une dévotion solide au Sacré-Cœur, à la Sainte Vierge, et la réception fréquente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

L'active coopération des Zélateurs ou des Zélatrices, ces instruments choisis du Sacré-Cœur, décuplera les moyens d'action du curé et de ses vicaires pour le

bien de la paroisse, et il n'est pas d'heureux résultats qu'ils ne puissent attendre de l'action commune de ces âmes intimement unies au Cœur de Jésus et uniquement désireuses de prodiguer leur concours pour la réalisation de tous ses desseins. Les fêtes religieuses de la Ligue ne manqueront pas de créer un saint enthousiasme pour les œuvres de piété et de dévotion ; la lecture du MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR ira, chaque mois, porter dans chaque famille de la paroisse son contingent d'idées surnaturelles, d'instructions, d'exhortations, d'histoires édifiantes, de nouvelles religieuses, qui seront comme le complément du sermon du dimanche et ne contribueront pas peu à en conserver et à en augmenter les heureux fruits.

b) Il sanctifie la maison d'éducation. — Fécond en fruits de salut et de sanctification dans les paroisses, l'Apostolat ne l'est pas moins dans les maisons d'éducation ; il y fait fleurir la piété, l'amour du travail, l'esprit de discipline et de régularité ; il développe et fortifie dans les élèves cet esprit profondément chrétien, cette estime pour leur dignité d'enfants de Dieu, ce dévouement aux intérêts du Cœur de Jésus, qu'il importe de leur inculquer de bonne heure, afin qu'ils puissent conserver plus tard les dispositions que l'on s'efforce de cultiver en eux pendant leur vie d'études.

c) Il sanctifie les communautés religieuses. — Dans les communautés religieuses, l'Apostolat entre comme dans son élément. Le religieux ou la religieuse, en effet, tend ordinairement à un double but : se sanctifier lui-même et travailler à amener les âmes à Dieu ; s'unir de plus en plus à Jésus et lui attirer les cœurs des

autres. Or, c'est là l'idée de l'Apostolat : l'offrande au Cœur de Jésus de tout ce que l'on fait, surtout cette offrande renouvelée souvent durant le jour et passée, pour ainsi dire, à l'état d'habitude, surnaturalisée toutes les actions, les revêt d'un cachet apostolique ; elle élève directement le religieux ou la religieuse à la vie d'union au Sacré-Cœur et en fait un apôtre actif du salut des âmes.

10. — SIMPLICITÉ DE L'APOSTOLAT.

Œuvre très féconde et pourtant d'une très grande simplicité et, par là, facile à établir et à maintenir.

a) *Simplicité dans l'établissement.* — Le Directeur diocésain délivre un Diplôme d'agrégation de la paroisse (communauté ou collège, etc.) à l'Apostolat et institue le Directeur local avec l'approbation de l'évêque, et c'est tout ; le centre est érigé.

b) *Simplicité dans l'enrôlement des Associés.* — Le Directeur local choisit des Zélateurs ou des Zélatrices pour prendre les noms des Associés et leur remettre leurs billets d'admission, et un Secrétaire pour inscrire ces noms sur le registre. En peu de temps l'enrôlement est fait sans surcroît de travail pour le Directeur.

c) *Simplicité et efficacité dans l'organisation.* — Il ne suffit pas d'enrôler les Associés ; il faut les instruire, les former en bataillons, leur donner le mot d'ordre afin de les unir entre eux et de mettre de l'entente dans les divers centres de l'Œuvre ; c'est cette union qui fait la force. Tout cela se fait par l'organisation des Quinzaines de la Ligue. Chaque Zélateur forme sa Quinzaine dans l'arrondissement qui lui a été assigné

par le Directeur ; il prélève chaque année de chaque Associé une petite cotisation de cinq centins pour procurer à la Quinzaine un abonnement collectif au **MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR**, que chaque Associé lira à tour de rôle ; pour procurer aussi à chacun son billet mensuel, qui contient le mot d'ordre pour le mois suivant, c'est-à-dire les intentions générales et particulières proposées aux prières, les fêtes et les indulgences du mois, le jour de la communion générale, le Patron assigné à chacun, etc... C'est au Trésorier, l'agent des abonnements, que les Zélateurs remettent les cotisations perçues et c'est de lui qu'ils reçoivent le **MESSAGER**, etc., au cours de leur réunion mensuelle, présidée par le Directeur.

Le Directeur réunit donc ses Zélateurs une fois le mois, ordinairement le quatrième dimanche ; il les instruit, les encourage. Ceux-ci voient ensuite leurs Associés, leur remettent leurs billets du mois suivant, leur communiquent, au besoin, les messages du Directeur, font circuler parmi eux le **MESSAGER**. Le mot d'ordre est ainsi donné sur toute la ligne ; le Directeur l'explique encore et lui donne une dernière impulsion au commencement du mois, soit au prône de la messe du dimanche, soit à la réunion des Associés, là où elle peut se faire.

Si l'on fait attention que ce qui vient de se passer dans ce centre a également eu lieu en même temps dans les soixante mille centres de l'Apostolat, l'on pourra se faire une idée de la force immense de l'Œuvre pour le bien ! Plus de vingt millions de personnes obéissant à la même direction, demandant à Dieu la

mèn
mèn
tion
mes
hic,
pou
au r
néo
Sac
il e
peu
la n

A
à Jé
tom
U
s'off
priè
C
déli
rach
au d
L
c'est
croi
d'ép
l'ins

même grâce, consacrant dans ce but, chaque jour et même plusieurs fois par jour, leurs prières, leurs actions et leurs souffrances au Cœur de JÉSUS ! Vraiment il nous est bien permis de dire : *Digitus Dei est hic, le doigt de Dieu est ici*, et l'on peut comprendre pourquoi Sa Sainteté LÉON XIII pouvait déjà écrire au regretté P. Ramière en 1878 : " Vos efforts doivent nécessairement amener la propagation du culte du Sacré-Cœur et fortifier la foi et la charité des fidèles : il est impossible qu'ils ne soient pas salutaires au peuple chrétien, et qu'ils ne hâtent point les jours de la miséricorde."

CONCLUSION.

EN AVANT ! DIEU LE VEUT !

A ce cri, nos ancêtres prenaient la croix et volaient à Jérusalem à la délivrance du Tombeau du Christ tombé aux mains des infidèles.

Une croisade non moins noble et non moins urgente s'offre aujourd'hui à nous : la croisade, la Ligue de prières et de zèle en union avec le Sacré-Cœur.

Ce n'est plus le Tombeau du Christ qu'il s'agit de délivrer des mains des infidèles, mais bien les âmes rachetées par le sang du Christ qu'il nous faut arracher au démon et sauver de l'enfer.

Les Croisés portaient la croix sur leur poitrine ; c'est encore la croix qu'il nous faut prendre, mais la croix surmontant l'image du Cœur de JÉSUS, entourée d'épines et environnée des flammes de l'amour ; c'est l'insigne du Sacré-Cœur que notre Ligue veut que

nous portions sur nos cœurs à la conquête des âmes.

Le cri de guerre des Croisés était : *En avant ! Dieu le veut !* Le nôtre c'est : *Adveniat regnum tuum ! Que votre règne arrive !* Nous voulons que Dieu règne par le Cœur de Jésus sur tous les cœurs, dans toutes les familles, sur tous les pays.

Les Croisés avaient pour armes offensives et défensives la lance et le bouclier ; nos armes sont la prière, toute puissante sur le Cœur de Dieu, le zèle, cette flamme de la charité qui ne doit jamais s'éteindre tant qu'il y aura des cœurs à embraser, des âmes à sauver.

Les Croisés quittaient tout : patrie, amis, pour la cause du Christ. Plaise à Dieu que tout ceux qu'il appelle au ministère apostolique, se hâtent de tout quitter pour courir à la conquête des âmes ! Mais Dieu ne demande pas à tous ce sacrifice. A tous il demande dans notre croisade que nous mettions en commun pour les offrir au Sacré-Cœur pour le salut du monde toutes nos prières, toutes nos œuvres et toutes nos souffrances, que tout en nous tende à la gloire de Dieu et du salut des âmes, ce but sublime de l'Incarnation, de la Rédemption, de la Mission du Saint-Esprit, de l'adorable Sacrement de l'autel et de l'Eglise de Jésus-CHRIST.

En avant donc ! Dieu le veut !

Terminons en transcrivant les paroles brûlantes du P. Ramière dans la conclusion de son beau livre sur l'Apostolat de la Prière (1) :

(1) *L'Apostolat de la Prière* par le P. HENRI RAMIÈRE de la Compagnie de Jésus ; septième édition. Volume de 302 pages in-12. Prix 65 cts, aux Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal. — Ce livre magistral est trop peu connu. Il devrait être lu et relu par tous les prédicateurs et les directeurs des âmes, ainsi que par tous les fidèles qui désirent avancer dans les voies de Dieu, aimer le Sacré-Cœur et sauver les âmes.

" La cause que nous venons de plaider dans ce livre, est sûrement digne de votre attention la plus sérieuse et de votre plus vif intérêt. Arrachez-vous donc un instant aux illusions des sens et, recueilli loin du bruit du monde et du tumulte de créatures, considérez le malheur affreux de tant d'âmes qui se perdent ; prêtez l'oreille aux pressantes sollicitations des dignes ouvriers qui travaillent à les sauver et qui implorent votre secours.

" O Dieu ! quelles voix plaintives se font entendre et viennent affliger mon cœur !

" C'est la VOIX DE CES GÉNÉREUX APÔTRES, qu'un sublime dévouement transporte tous les jours jusqu'au bout du monde. Du milieu des flots de l'océan dont ils bravent les tempêtes, du sein des nations barbares qu'ils s'efforcent de gagner à JÉSUS-CHRIST, de toutes les contrées de l'univers, ils tournent leurs regards vers leurs dévoués frères d'Europe ; et sans cesse aux prises avec l'erreur et l'infidélité, en proie à toutes les privations, là, sur le théâtre de leurs combats, champs d'honneur souvent teints de leur sang, ils répètent avec le grand saint Paul : *Frères bien-aimés, priez pour nous* (I Cor., I, 5). Ils s'écrient avec l'apôtre des Indes et du Japon, François Xavier : " Pourquoi l'Europe qui surabonde de prêtres et de secours spirituels " est-elle si avare et si dure envers ces contrées, où périssent chaque jour tant de milliers d'âmes, faute " d'une voix qui les éclaire, d'une main qui les " baptise ? "

" C'est la VOIX DE L'ÉGLISE ELLE-MÊME qui gémit et qui pleure. Elle pleure comme Rachel sur ses

pauvres petits enfants qui meurent au jour de leur naissance, avant qu'elle ait pu les régénérer à la grâce, victimes infortunées d'une cruauté inconnue aux tigres eux-mêmes : ou qui, plus malheureux encore, tombent à la fleur de leurs ans, déjà consumés par une corruption précoce, comme la fleur délicate qu'à flétrie et desséchée le soufle brûlant du désert.

" Elle pleure sur ces innombrables esclaves du péché qui, morts à la vertu, morts à la foi, morts à tout sentiment honnête, portent déjà gravé sur le front le sceau ignominieux de la réprobation.

" Elle pleure sur ces infortunés que le schisme et l'hérésie ont ravis à son amour, et qui, semblables à la branche séparée du tronc, n'ont en partage que la malédiction, en perspective que le feu et d'épouvantables supplices.

" Elle pleure sur cette multitude plus considérable encore d'idolâtres et d'infidèles de toute sorte, qui méconnaissent et blasphèment le nom de Jésus et, prosternés au pieds d'infâmes idoles, prostituent aux démons les hommages dus au seul Dieu immortel.

" Elle pleure.... mais arrêtons-nous. O Église sainte ! ô mère tendre des fidèles, c'est en vain que nous entreprendrions d'énumérer tous les maux qui vous affligent, de rappeler les causes trop multipliées de vos douleurs, de compter les plaies que vos ennemis, que vos propres enfants, hélas ! vous font tous les jours. Nous, du moins, nous mêlerons nos larmes à celles que vous répandez ; les coups qui déchirent votre sein perceront auparavant nos cœurs, et nous partagerons des maux qu'il ne nous est pas donné de guérir.

" C'est LA VOIX DE JÉSUS-CHRIST. Du fond de ces tabernacles où le retient nuit et jour captif son incomparable tendresse pour nous, un cri s'échappe de son divin Cœur : *Je suis venu apporter le feu de l'amour sur la terre; et que désiré-je autre chose, sinon de l'en voir embrasée ?* " Puis, nous montrant ces générations innombrables qui, comme des vagues pressées vont se précipiter l'une après l'autre dans l'éternel abîme : *O mes enfants, nous dit-il, me laisserez-vous seul travailler et souffrir pour ces âmes ? Mon sang a coulé pour elle ; n'y aura-t-il aucun d'entre vous qui veuille joindre au moins ses prières aux miennes pour les sauver ?*

" Qui de nous restera insensible aux ardents et si justes désirs du divin Sauveur ?

" Que de maux ! que de crimes ! que de souffrances ! O Dieu ! où courent ces multitudes aveugles ? Elles se lassent, elles s'épuisent dans les voies de l'iniquité, et il ne se trouve personne qui vienne leur porter secours, ni leur tendre une main charitable pour les soutenir, ni leur faire entendre la voix amie qui console, instruit et encourage !

" O Seigneur, qui aimez les enfants des hommes jusqu'à dire que vous faites vos délices d'habiter parmi eux, dilatez le sein de votre miséricorde, afin que les brebis errantes y trouvent leur asile et leur repos : nous vous en conjurons par votre propre amour. Vous exaucerez des vœux que vous avez seul pu nous inspirer ; et réunis tous ensemble par les doux liens de votre divine charité, nous trouverons accès et grâce auprès de votre Cœur.

" Voyageurs sur cette terre misérable, nous sommes tous si faibles, que nous avons besoin de nous appuyer mutuellement sur les bras de nos frères, pour ne pas succomber dans la route. Mais c'est surtout dans l'ordre de la grâce et du salut que Dieu a voulu que nous fussions unis. La *Prière*, tel est le lien qui de tous les cœurs ne fait qu'un cœur, de toutes les voix qu'une voix. C'est la prière commune qui fait notre force, c'est elle qui nous rendra invincibles... Hâtons-nous d'unir ensemble nos désirs, nos prières et nos efforts ; puissants par eux-mêmes, ils formeront par leur union un irrésistible faisceau.

" O JÉSUS, vous avez dit, aux jours de votre vie mortelle : *Là où plusieurs seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux*, — et ailleurs : "*Lorsque deux ou trois s'accorderont à me demander une grâce, si grande qu'elle puisse être, je la leur accorderai.*" Il est temps de nous souvenir de vos promesses. Soyez donc au milieu de nous par votre infinie tendresse, comme nous sommes nous-mêmes unis et confondus en une même prière. Nous vous solliciterons, nous vous importunerons de nos vœux. D'un bout du monde à l'autre, un concert unanime de gémissements et de désirs montera jusqu'à votre Cœur. Nous recueillerons toutes les gouttes de votre sang, pour les porter jusqu'aux nations lointaines qui ne connaissent point encore votre nom béni, comme à ces générations plus voisines qui demeurent aveugles au milieu des torrents de votre lumière. Nous vous les présenterons sans cesse, ces frères infirmes, malades, mourants de la lèpre du péché et des plaies honteuses de l'infidélité,

et nous ne cesserons de vous adresser nos demandes et de pousser des cris de détresse, que lorsque nous aurons recueilli dans votre Cœur et conduit au port de l'éternité bienheureuse ces âmes créées à votre image et rachetées de votre sang."

APPENDICE

Renseignements pratiques.

I.—NÉCESSITÉ DE L'ORGANISATION.

On ne doit pas se contenter *d'établir* l'Apostolat en enrôlant les Associés ; il faut encore *l'organiser* ; c'est-à-dire grouper les Associés par cercles ou quinzaines ; faire circuler parmi eux le MESSAGER, leur faire distribuer à temps les *Billets mensuels* par les Zélateurs ou les Zélatrices, les réunir de temps en temps pour les instruire, les convoquer aux communions générales, etc. — C'est par cette organisation que l'Œuvre atteint complètement son but.

L'Apostolat, en effet, ne se propose pas seulement la sanctification de chacun de ses membres, mais il poursuit encore, comme nous l'avons vu, un but tout apostolique, qui est la gloire de Dieu par le salut des âmes. C'est une Ligue non seulement de prières, mais encore de zèle et de combat pour les intérêts du Sacré-Cœur. Otez-lui ce caractère de zèle et de prosélytisme, et vous lui enlevez son cachet propre.

C'est aussi par l'organisation que l'Apostolat réussit à se maintenir. Les Associés perdent vite l'esprit de

l'Œuvre et en oublient même bientôt les pratiques, si l'on se contente de l'établir sans l'organiser solidement.

2.— FORMES DIVERSES DE L'APOSTOLAT.

L'Apostolat de la Prière a cela de particulier qu'il s'adapte bien aux diverses classes de personnes et aux besoins particuliers de chacune. Dans certaines paroisses on se contente de l'organiser sous sa forme ordinaire pour tous les paroissiens : hommes, femmes, et enfants. Ailleurs on préfère avoir une branche spéciale pour les hommes, et une autre pour les jeunes garçons; de là la *Ligue des hommes* et la *Petite Ligue des Cadets du Sacré-Cœur*. Aucune formalité canonique n'est requise pour l'établissement de ces branches particulières de l'Œuvre; il suffit, pour les organiser, que la paroisse ait été agréée à l'Apostolat par un Diplôme.

On trouvera dans le manuel de l'Apostolat la manière de procéder.

3.— ÉTABLISSEMENT.

M. le Curé ou l'un de ses vicaires nommé par lui, commence par demander au Directeur diocésain, ou, à son défaut, au Directeur du MESSAGER, l'agrégation de la paroisse à l'Apostolat; il fait venir du bureau central du Sacré-Cœur (144, rue Bleury, Montréal), les listes d'enrôlement, billets d'admission, scapulaires du Sacré-Cœur, MESSAGERS, billets mensuels, etc. Il lui suffira de faire connaître le nombre probable des personnes à enrôler et tous les objets requis lui sont expédiés aussitôt.

Le Directeur explique ensuite la nature, le but, les pratiques et les avantages de l'Œuvre, en même temps que le rôle des Zélatrices (1) dans son organisation, puis il convoque une assemblée générale des dames et des demoiselles de la paroisse, afin de procéder à la formation du *Bureau du Conseil* de l'Apostolat, c'est-à-dire à l'élection d'une Présidente, d'une ou plusieurs Vice-Présidentes, d'une Secrétaire et d'une Trésorière. (Voir le manuel, p. 43.)

Le Bureau du Conseil étant ainsi formé, le Directeur procède, avec l'assistance des nouvelles dignitaires, à la nomination des Zélatrices. Il réunit celles-ci en temps et lieu, les instruit de leurs devoirs, leur fait distribuer par la Trésorière les listes d'enrôlement, billets d'admission, scapulaires, pour l'enrôlement des Associés, puis commence le travail de la formation des Quinzaines ; chaque Zélatrice forme la sienne. (Voir le manuel, p. 44.)

4.— RÉCEPTION SOLENNELLE DES ASSOCIÉS.

Quoique l'admission privée faite, comme on vient de le dire, par l'intermédiaire des Zélatrices, soit valide et, par conséquent, incorpore réellement à l'Apostolat les personnes ainsi admises et leur donne droit à ses indulgences, il est cependant préférable, là où la chose peut se faire commodément, que le Directeur, une fois l'enrôlement terminé, fasse lui-même une réception solennelle. Ainsi fera-t-il pour les agrégés subséquents.

(1) Nous disons Zélatrices, parce que, dans les commencements surtout, des Zélateurs ne seraient pas aussi faciles à trouver.

Si on les prive de cette cérémonie, les Associés attacheront moins d'importance à leur admission et le souvenir en sera moins vivace et plus vite effacé, surtout s'il s'agit des enfants. (Voir le manuel, p. 46.)

5.— LA LIGUE DES HOMMES.

La Ligue des Hommes n'est qu'une forme spéciale de l'Apostolat de la Prière ; pour l'établir, le Diplôme d'agrégation à l'Apostolat suffit,

Elle propose à ses Associés le premier et le deuxième Degrés de l'Apostolat, c'est-à-dire l'offrande quotidienne au Sacré-Cœur et à MARIE ; elle leur demande en outre trois *promesses* spéciales, à savoir : 1° de communier quatre fois l'an, aux jours désignées par le Directeur ; 2° de ne pas blasphémer, d'empêcher, autant que possible, et de réparer le blasphème ; 3° de combattre le fléau de l'intempérance en s'abstenant d'aller boire aux cabarets.

Elle leur donne de plus une organisation spéciale que l'on trouvera expliquée dans le manuel de l'Apostolat et dans le Livret des constitutions de la Ligue.

5.— LA PETITE LIGUE DES CADETS DU SACRÉ-CŒUR.

La Petite Ligue est une forme spéciale de l'Apostolat de la Prière pour les jeunes garçons depuis leur première communion jusqu'à l'âge de 16 ans. Pour l'établir, le diplôme d'agrégation de la paroisse suffit.

Préserver les jeunes garçons des dangers auxquels ils sont exposés, surtout à la sortie de l'école ; les conserver dans la ferveur de leur première communion

par la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur, par la fréquentation régulière des sacrements ; et, pour cela, les mettre en rapports constants avec le prêtre, afin qu'il les dirige, les instruisse, et en fasse de vrais chrétiens tout dévoués à JÉSUS, à l'Église et aux âmes : tel est le but que se propose la Petite Ligue.

Pour atteindre ce but, elle propose aux Cadets l'offrande quotidienne au Sacré-Cœur et à MARIE, et la communion générale mensuelle. Elle leur demande, de plus, trois *promesses*, à savoir : 1° d'éviter les juréments et les imprécations ; 2° de fuir absolument la compagnie de ceux qui tiennent des conversations licencieuses ou impies ; 3° d'assister régulièrement, autant que possible, au catéchisme de persévérance, s'il s'en fait dans la paroisse.

Elle leur offre une organisation toute militaire, dont on trouvera le détail dans le manuel de l'Apostolat et dans le Livret des règlements de la Petite Ligue.

6.— L'APOSTOLAT DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION.

On l'y établit d'ordinaire avec ses trois Degrés et on y ajoute la pratique si fructueuse du *Trésor du Cœur de Jésus*. (Voir le manuel, p. 64.)

7.— LES COMMUNIONS RÉPARATRICES GÉNÉRALES.

Les Associés de l'Apostolat peuvent gagner une indulgence plénière chaque mois en s'approchant ensemble de la sainte Table au jour et à l'heure fixés par le Directeur local. Ces communions générales répa-

ratrices sont doublement *réparatrices*, précisément parce qu'elles sont *générales*. Les amis du Cœur de Jésus ne se contentent pas de réparer les communions sacrilèges par la ferveur avec laquelle ils s'approchent de la sainte Table, mais ils réparent aussi, grâce à l'édification de leur concours, l'abandon auquel est condamné Jésus dans le sacrement de son amour, par l'indifférence d'un si grand nombre de chrétiens.

Remarquons ici que dans les paroisses où, à cause du petit nombre des confesseurs, il serait difficile d'inviter tous les Associés à prendre part à la communion générale le même jour, les Directeurs peuvent, sans préjudice pour l'indulgence, diviser les Associés *par groupes*, inviter tel groupe pour tel jour, et tel autre pour un autre jour. (Voir le manuel, p. 85.)

8. — LES INSIGNES DE L'APOSTOLAT.

a) *Le scapulaire du Sacré-Cœur* qui consiste en une petite image du Sacré-Cœur, peinte ou brodée sur un morceau d'étoffe avec l'inscription : *Que votre règne arrive !* Ce scapulaire a été approuvé comme insigne officiel de l'Apostolat et, comme tel, enrichi d'indulgences par un Rescrit de Pie IX, en date du 14 juin 1877. Tous les Associés devraient le porter sur leur cœur.

b) *Les insignes métalliques*, destinés à être portés extérieurement. Ce sont 1° la croix-médaille des Zélateurs et des Zélatrices ; 2° la croix émaillée des Associés ; 3° le grand médaillon-insigne de la Ligue des hommes, si on le préfère ; 4° l'insigne des Cadets du Sacré-Cœur ; 5° le bouton-insigne en usage dans

les colléges et parmi les jeunes garçons des paroisses.
Ces insignes ne sont nullement obligatoires.

9. — CE QUE COÛTE L'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT.

Pour couvrir tous les frais une petite cotisation annuelle de 5 cts, prélevée par les Zélatrices sur chaque Associé, suffit amplement et il restera encore une petite balance à l'acquit de la caisse de la Trésorière.

Supposons qu'il s'agisse de former 30 Quinzaines dans une paroisse ; voici quelles seront les dépenses pour la première année :

30 listes d'enrôlement	.08.
450 billets d'admission	.45.
450 scapulaires du Sacré-Cœur	2.70.
30 abonnements au MESSAGER	10.50.
30 abonnements à l'ALMANACH MENSUEL (billets mensuels)	4.50.
36 Guide des Zélatrices	.75.
1 registre	.50.

Total . . . 19.48

Les 450 cotisations de 5 cts rapporteront \$22.50. — Il restera, par conséquent, un surplus de \$3.02.

Quant aux manuels de l'Apostolat, insignes métalliques, etc., les Associés qui désirent s'en procurer, les achètent chez la Trésorière. Les profits provenant de la vente de ces objets, et le surplus dont il y vient d'être question sont employés à l'ornementation de

l'autel du Sacré-Cœur ou à d'autres fins en rapport avec l'Œuvre.

10.— LE BUREAU CENTRAL DU SACRÉ-CŒUR.

Les Éditeurs des MESSAGERS DU SACRÉ-CŒUR ont été chargés par le Directeur général de l'Apostolat de pourvoir, chacun dans sa région, les centres de l'Œuvre, des objets de propagande, tels que *billets, manuels, insignes, diplômes*, etc. Le Bureau du MESSAGER CANADIEN est donc comme le Bureau central du Sacré-Cœur ou de l'Apostolat pour tous les centres canadiens.

Le Directeur du MESSAGER sera toujours heureux de donner soit de vive voix, soit par lettre, tous les renseignements désirables au sujet de l'Apostolat de la Prière. Il enverra *gratis*, sur demande, le catalogue des publications (françaises ou anglaises) et des autres objets que l'on peut se procurer au Bureau central du Sacré-Cœur.

On est prié de toujours se servir de l'adresse suivante :

LE MESSAGER CANADIEN,

144, RUE BLEURY,

Boîte 2431.

MONTRÉAL, Canada.

